

# LE VIEUX BOURG VU PAR LES HABITANTS

Atelier participatif du 22 octobre 2014

LAIRE DE MISE EN VALEUR  
DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

# AVAP

BORDEAUX MÉTROPOLE

## Les cartographies faites par les participants lors de la réunion publique

Suite à la balade urbaine sur le périmètre de la ZPPAUP actuelle, un atelier cartographique a permis aux participants, répartis en trois groupes, de mettre en commun leur ressenti issu de la balade ainsi que de leur vécu « du territoire ».

Les participants étaient invités à identifier sur le plan A0 les éléments remarquables, les points noirs du territoire et de faire, également, des propositions pour le mettre en valeur dans le cadre de l'élaboration de l'AVAP.



### Groupe 1

- grosses pépites
- points noirs
  - stationnement
  - cables électriques (installations)
  - figuier (racines)
  - contenaires/poubelles
- Chemins à créer
- pépites + arbres
- potentialités
- points noirs



### Groupe 2

- valorisation château
- voie verte à valoriser
- pépites à améliorer
- harmonisation des façades
- enfouissement des réseaux
- besoin de verdure
- problème de sécurité routière
- identité
- points noirs
- pépites
- incivilités chaussées
- poubelles
- valorisation des façades
- valorisation patrimoniale historique
- vues
- secteur de l'hermitage
- «verrues» urbaines
- stationnement



### Groupe 3

- points noirs
- pépites en devenir
- pépites
- Chemins remarquables piétons remarquables
- Espaces remarquables
- espaces remarquables privés

## Synthèse des cartographies réalisées par les participants

### Ce qui dévalorise le vieux bourg

#### Les atteintes au paysage urbain

- > Les fils électriques apparents et les câbles sur les façades,
- > La présence des poubelles et containers sur la voie publique,
- > La pose de volets roulants, de fenêtres et portes en PVC, de clôtures non réglementaires,
- > Le non aménagement de l'esplanade du Château du Prince Noir,
- > La « dent creuse » Rue du Général de Gaulle,
- > La passerelle du chemin de fer,
- > Certaines constructions contemporaines.

#### L'inconfort de l'espace public

- > Le mauvais état des chaussées (Rue du Général de Gaulle et Rue marc Tallavi),
- > Le stationnement trop présent (Pl. A. Briand, Rue J. Jaurès, l'Eglise St. Martin et la Rue du Général de Gaulle, autour de la passerelle du chemin de fer, Rue du Pimpin, vers le Parc de l'Ermitage, Rue du Barailley),
- > L'éclairage Rue du Sang,
- > La sécurité routière, au niveau de la Rue J. Jaurès, de la Rue du Général de Gaulle, de la Route de Bordeaux,
- > Le passage des poids lourds.

### Ce qui contribue à la qualité patrimoniale du vieux bourg

#### Le patrimoine de site

- > Les cheminements et voiries (la Rue du Sang, la Rue du Kiosque, Rue Ducassou, rue Barailley, rue de la Camarde),
- > Les vues qu'offrent le Vieux Lormont (rue du Kiosque, rue Jean Blandin, rue du Général de Gaulle, rue de la Camarde ainsi que rue des Terres Rouges),
- > L'espace derrière l'Eglise St. Martin,
- > Les berges en face de la Place Aristide Briand,
- > Les cheminements piétons remarquables qui partent des berges le long de la Garonne, en passant par la place Aristide Briand, en remontant la rue du Général de Gaulle, puis se perdant dans de petites rues comme la rue du Kiosque, le chemin Vert, la rue du Sang, la rue Marc Tallavi ou encore la rue de la Camarde.

#### Le patrimoine architectural

- > l'harmonie des façades,
- > les traces du passé : les façades des anciens commerces, les portes, les perrons, les persiennes très anciennes, les inscriptions de commerces disparus »,
- > l'Eglise St. Martin,
- > le Château du Prince Noir,
- > le Musée des Amis du Vieux Lormont,
- > le château d'eau désaffecté, l'ancienne gendarmerie, l'ancien temple,
- > le lavoir de Gelot et le lavoir de Blanchereau, la fontaine Rue du Barailley,
- > les piliers de la passerelle du chemin de fer.

#### Le patrimoine végétal

- > le secteur de l'Ermitage,
- > les jardins privés,
- > la végétation très présente au cœur du Vieux Bourg,
- > l'écrin végétal autour du Vieux Bourg.

### Les propositions pour mettre en valeur le vieux bourg

- > Réaménager la place Auberny,
- > Aménager l'Esplanade du Château du Prince Noir, avec plus de verdure
- > Transformer la dent creuse Rue du Général de Gaulle en espace vert
- > Créer des « fenêtres paysagères » le long des berges,
- > Aménager l'entrée du Parc de l'Ermitage Rue du Pimpin,
- > Maintenir la transparence des clôtures
- > Créer une liaison douce dans le bois situé entre la rue du Général de Gaulle et le Château du Prince Noir,
- > Aménager les trottoirs,
- > Rendre praticable les espaces publics du Vieux bourg,
- > Embellissement des façades, notamment celles des quais : respect des exigences réglementaires et enfouissement des câbles,
- > Maintenir et valoriser les espaces verts sur le Vieux Bourg.

# SYNTHÈSE DES ENJEUX ARCHITECTURAUX, PAYSAGERS ET ENVIRONNEMENTAUX

AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

AMAP

BORDEAUX MÉTROPOLE

## Enjeux architecturaux

### Le rapport à l'espace public :

- > Bâtiments remarquables (place, parvis,...)
- > Petit patrimoine (accès depuis la rue, place)
- > Bâti courant (perrons, emmarchements, terrasses)

### La qualité du bâti :

- > Village de tuiles (couvertures)
- > Typologies architecturales (rapport bâti/jardin, volumétrie, façades, menuiseries, ferronneries, volets,...)

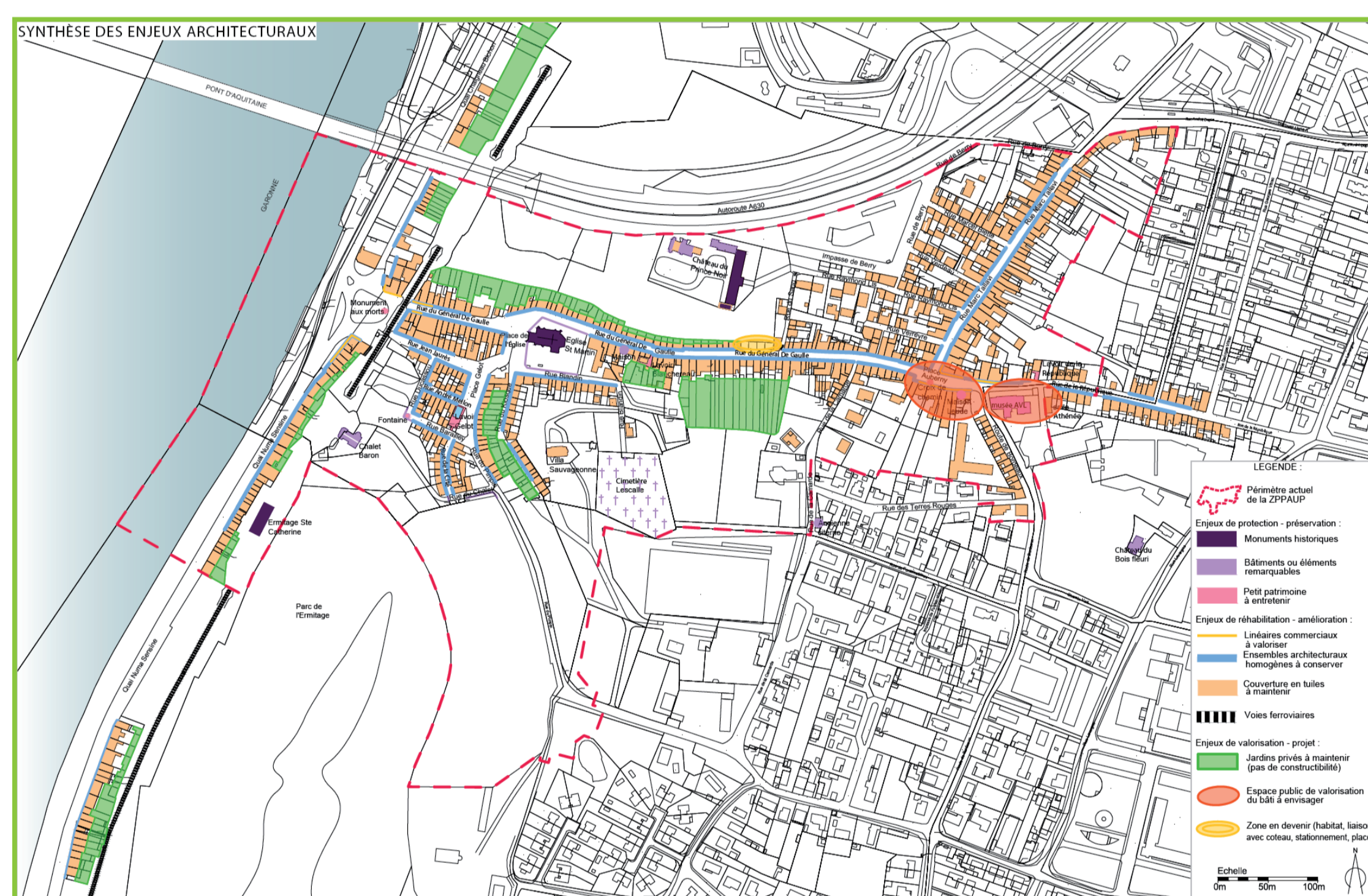
### Matériaux

### Devantures commerciales & les garages

### Eléments annexes (les enseignes, les clôtures,...)

### L'extension du bâti :

- > Gabarit
- > Expressions architecturales
- > Matériaux



## Enjeux paysager

### Enjeux de préservation :

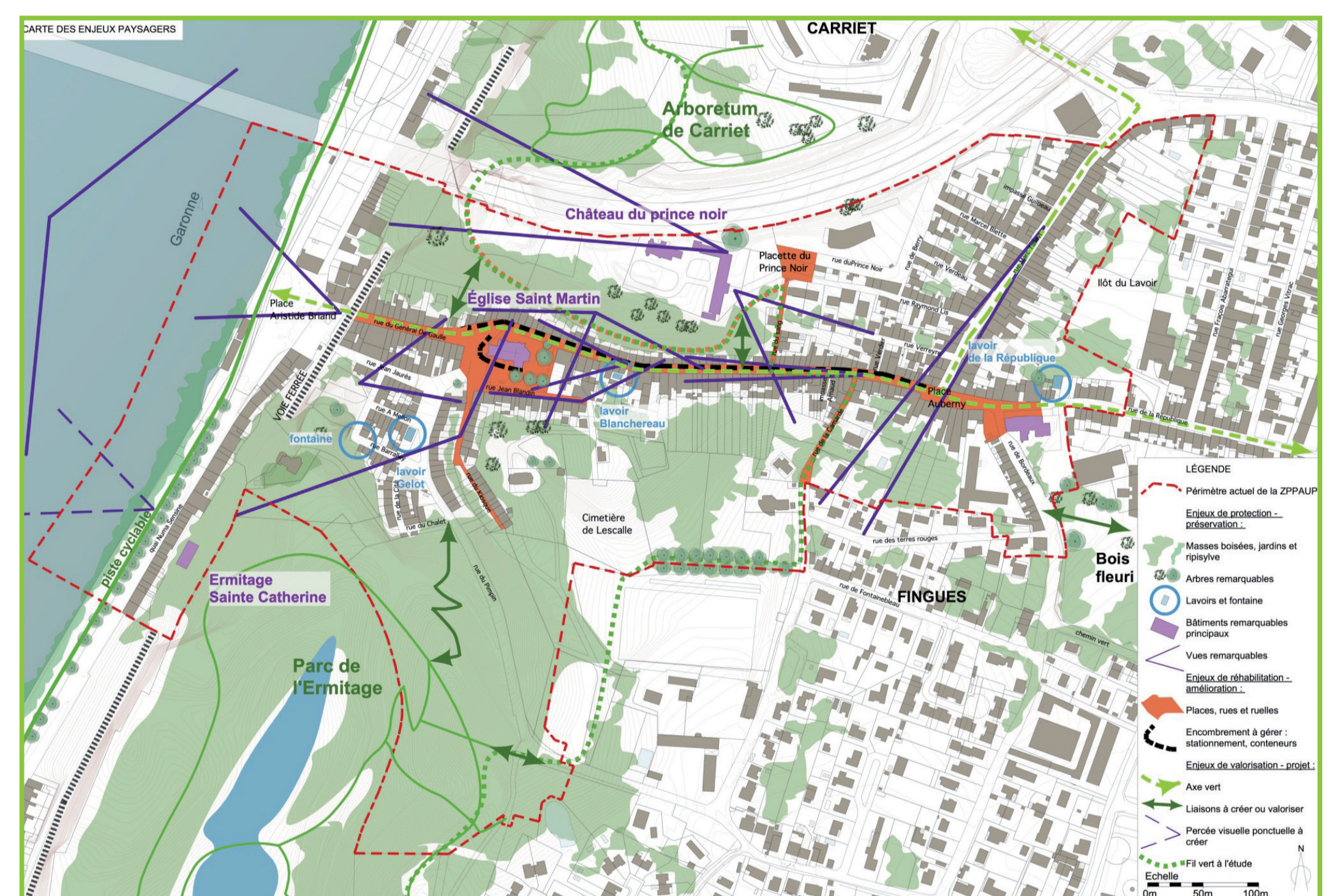
- > Masses boisées et ripisylve
- > Arbres remarquables
- > Jardins privés
- > Vues remarquables
- > Lavoirs et fontaine

### Enjeux de réhabilitation - amélioration :

- > Places, rues et ruelles : sols - place du piéton
- > Encombrement à gérer : stationnement, conteneurs

### Enjeux de valorisation - projet :

- > Liaisons à créer ou valoriser
- > Lien avec l'eau
- > Percée visuelle ponctuelle à créer



## Enjeux environnementaux

### Enjeux de préservation :

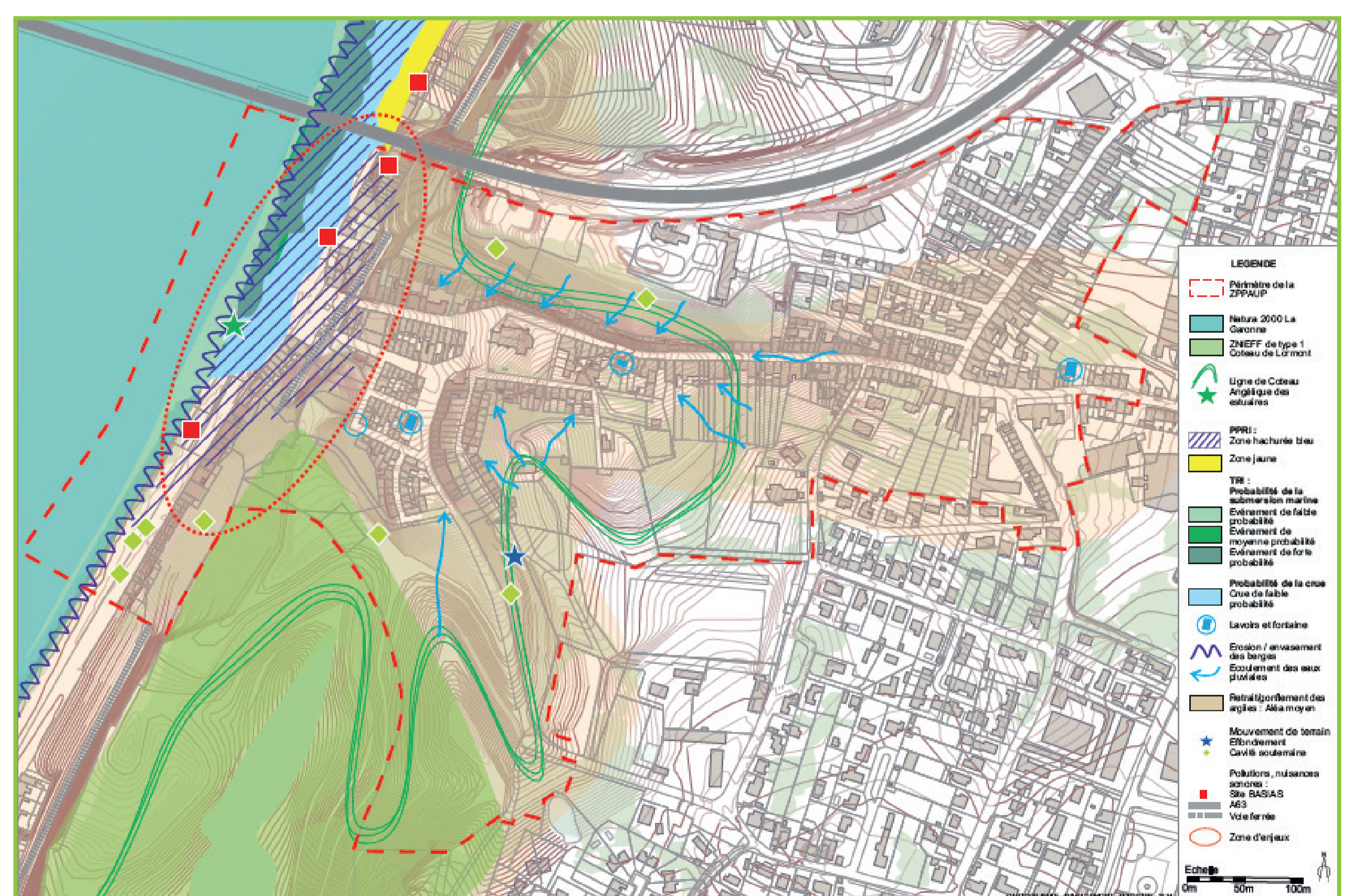
- > Cadre de vie
- > Milieux naturels de qualité (La Garonne, le coteau boisé)
- > Habitats et espèces patrimoniales

### Enjeux de prise en compte et de maîtrise :

- > Risque inondation (fluviomaritime, ruissellement des eaux pluviales)
- > Risque d'érosion des berges (envasement/désenvasement)
- > Risques retrait/gonflement des argiles, d'instabilité du coteau
- > Meilleure appréhension des pollutions et nuisances sonores

### Enjeux de valorisation - projet :

- > Espaces verts publics et privés de la Trame Verte
- > Potentiel solaire via le solaire photovoltaïque
- > Sensibiliser la population aux économies d'énergies, à l'usage rationnel de l'énergie et à la réalisation de travaux d'isolation thermique



# LA PAROLE EST À VOUS



## Racontez-nous vos souhaits, vos rêves pour le vieux Lormont

Lined area for writing responses.

